

Info SIPAD DPD

Octobre 2024

Informations et rappels pour une vision commune

Qu'est-ce qui génère une Alerte dans le bandeau d'un dossier?

Dossier (Statut)	Nom légal Prénom légal	Alerte	Note	Sexe (Type clientèle)	DDN (Âge)	Interv. pivot (Unité adm. 3)	Milieu de vie (Milieu Service)
0123 (Inscrit)	GOYER, (LORANNE)			M (DI)	1962-06-26 (59)	Hébert, Mylène (MDA 7+ heb DI TSA ME)	Résidence d'accueil

Ces alertes sont automatiquement générées par les écrans :

- **Consentement / Refus :**
 - Par défaut, chaque dossier devrait comporter un *Consentement/Refus* de type « Soins et services » actif au dossier. Si ce type de consentement est absent et qu'un autre type de consentement est présent (ex.: Mesure contrôle / Demande d'accès à l'info, etc.), l'application se « réveille » et génère une alerte mentionnant que le consentement aux soins et services est absent;
 - Lorsque le bouton radio « *Consentement* » est choisi, une « *Date prévue fin* » est obligatoire. Si cette date est antérieure à la date du jour, le système fait apparaître une alerte, puisqu'il le considère comme échu ou expiré;
 - Lorsqu'une « *Date réelle fin* » est saisie pour un type « *Soins et services* », qu'elle soit passée ou future, le système fait apparaître une alerte pour confirmer que le consentement est terminé.
- **Décès / volonté :** lorsqu'une « *Date avis décès* » ou « *Date décès* » est saisie à l'écran.
- **Info santé :** lorsque la boîte à cocher « *Alerte temporaire ou permanent* » est utilisée.
 - Alerte temporaire : seulement pour les types « *Comportement suicidaire* » ou « *Chaleur accablante* ».
 - Alerte permanente : toutes « *Allergies* » considérées sévères (avec l'utilisation de l'Épipen) et lors de « *Soins invasifs* ».
- **Situation problématique :** lorsque la boîte à cocher « *Alerte temporaire* » est utilisée. Pour toutes les mesures de contrôles planifiées, les alertes sont de type temporaire.

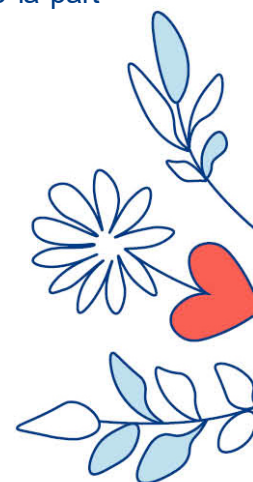
Rappelons qu'une alerte est un message structuré qui requiert une prise de connaissance de la part des utilisateurs. Une alerte a pour but de maintenir un état de vigilance accrue.

*** Toujours prendre connaissance des alertes quand vous consultez un dossier.

Pour ce faire, vous devez cliquer sur l'icône d'alerte et le descriptif des alertes apparaîtra.

Dossier (Statut)	Nom légal Prénom légal	Alerte	Note	Sexe (Type clientèle)	DDN (Âge)	Interv. pivot (Unité adm. 3)	Milieu de vie (Milieu Service)
0123 (Inscrit)	GOYER, (LORANNE)			M (DI)	1962-06-26 (62)	Hébert, Mylène (MDA 7+ heb DI TSA ME)	Résidence d'accueil (Dubé, Marielle)

LISTE DES ALERTES					
Domaine	Type	Date début	Date prévue fin	Précision / Nature	Mise à jour
<u>Consentement / refus (soins et services)</u>	Consentement / refus (soins et services)	2015-03-09	2016-03-09	Consentement aux soins et services terminé	
<u>Décès</u>	Décès de l'utilisateur				2024-09-19
<u>Info santé</u>	Allergie	2009-09-01		Allergie aux abeilles	2024-09-19
<u>Situation problème</u>	Automutilation	2010-09-01			2024-09-19



*** NOUVELLE PROCÉDURE Consentement « Soins et services » avec date prévue fin 2099-01-01 :

À partir du 2024-10-01, toutes les nouvelles saisies du type « Soins et services » à l'écran *Consentement/Refus* devront se faire de la façon suivante :

- Date début : date de la signature du 1^{er} consentement à recevoir des services ou date début de la demande;
- Date prévue fin : 2099-01-01 (ne pas mettre une autre date (exemple à ne pas faire : 2099-05-28), car vient alourdir nos filtres lors d'extraction de rapport);
- Mode : écrit par l'usager (même si c'est par un représentant);
- Accepté / Refusé par : Usager lui-même (même si c'est par un représentant).

*** Les champs « Mode » et « Accepté / Refusé par », peuvent avoir pour le « Soins et services » n'importe quelle valeur, cela n'aura aucun impact sur leur validité. Pour confirmer qui a signé le consentement, il faudra aller consulter la pièce jointe.

Consentement/Refus

LISTE DES CONSENTEMENTS / REFUS

1 élément(s) Page : 1

▲ Refus / Consent.	Type	Date début	Date prévue fin	Date réelle fin	Accepté / Refusé par	P. J.
<u>Consentement</u>	Soins et services	2023-06-28	2099-01-01		Usager : BANDORA, HAYATTE	

CONSENTEMENT / REFUS

*** Champs obligatoires**

Créer Supprimer Enregistrer

* Refus / Consent.

☐ Refus
☒ Consentement

* Type

Soins et services

* Date début

2023-06-28

Date prévue fin

2099-01-01

Date réelle fin

Nature (50 car.)

* Mode

Écrit par l'usager

* Accepté / Refusé par

Usager lui-même

Reçu par

Remarque (2000 car.)

Pièce jointe

(1)

De plus, le consentement au soin proposé est **valide pour la durée nécessaire à la réalisation des fins pour lesquelles il a été demandé**. Tout nouveau soin proposé en cours de traitement ou de suivi clinique doit faire l'objet d'un consentement. Pour assurer une bonne pratique, l'intervenant doit s'assurer que l'usager est toujours d'accord avec le soin proposé. Cette vérification peut se faire de façon explicite (consentement exprimé verbalement par la personne) ou implicite (qui suppose le consentement à la suite d'une action de la personne, par exemple si elle se présente à son rendez-vous). Un consentement, qu'il soit écrit ou verbal, peut être retiré verbalement à tout moment.

Consentement « Soins et services » : ajout d'un nouveau consentement signé

De plus, à chaque nouveau consentement signé, vous devez ABSOLUMENT prendre la ligne existante avec la « *Date prévue fin* » de 2099-01-01 et ajouter le nouveau document de consentement à recevoir des services à cette même ligne. Donc, on ne crée pas une nouvelle ligne de « *Soins et services* ».

Ainsi, cela permet d'avoir TOUS les consentements signés sur la même ligne. Par le fait même, cela permet facilement la consultation de chacune des pièces jointes.

Consentement/Refus						
LISTE DES CONSENTEMENTS / REFUS						
1 élément(s)						Page : 1
▲ Refus / Consent.	Type	Date début	Date prévue fin	Date réelle fin	Accepté / Refusé par	P. J.
<u>Consentement</u>	Soins et services	2023-06-28	2099-01-01		Usager : BANDORA, HAYATTE	☒ (3)

Consentement « Soins et services » : consentement bidon

Il se peut qu'un dossier ait un consentement « *Soins et services* » bidon d'inscrit (donc aucune pièce jointe sur la ligne) pour éviter d'avoir une alerte dans le bandeau.

Par exemple, lors d'une réactivation de dossier ou lors d'ajout d'une « *Demande d'accès à l'info.* ». La tâche incombe pour l'instant à l'équipe SIPAD de créer cette ligne bidon. Mais rien ne vous empêche de l'inscrire vous-même.

Consentement/Refus						
LISTE DES CONSENTEMENTS / REFUS						
1 élément(s)						Page : 1
▲ Refus / Consent.	Type	Date début	Date prévue fin	Date réelle fin	Accepté / Refusé par	P. J.
<u>Consentement</u>	Soins et services	2023-06-28	2099-01-01		Usager : BANDORA, HAYATTE	

****Donc, si suite à la réception d'un consentement à recevoir des services et que la ligne bidon existe déjà, vous devez simplement prendre la ligne bidon et ajouter votre pièce jointe à cette ligne existante.**

Ressources supplémentaires :

- Formation ENA – capsule SIPAD Consentement et refus : <https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=13242>
- Page Intranet « Consentement aux soins et aux services » : <https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/page/mon-espace-clinique/consentement-aux-soins-et-services>
- Formation ENA – capsule « Le consentement aux soins : une démarche clinique évolutive loin d'être banale ! » : <https://fcp.rtss.qc.ca/enroll/index.php?id=12972>

Pour toutes questions sur une section du SIPAD ou comment saisir les informations à un écran, svp vous référer au Guide complet du SIPAD.

